

Stocamine La décision du gouvernement ne lève pas toutes les zones d'ombre

L'annonce du choix gouvernemental d'extraire les seuls déchets mercuriels ne règle pas tous les problèmes du devenir du site Stocamine à Wittelsheim.

La procédure. – La ministre de l'Écologie, Delphine Batho, qui assure avec son collègue du Redressement productif, Arnaud Montebourg, la tutelle des MD-PA, maison-mère de Stocamine, a écrit au PDG de cette dernière, Alain Rollet, pour lui demander de déposer un dossier de fermeture « sur la base du scénario préconisé par la majorité des experts du comité de pilotage ». Seuls les déchets les plus dangereux seront donc extraits, la majeure partie étant enfouis définitivement.

La technique. – Des scellements (bouchons) seront posés après retrait sélectif des produits mercuriels. Une surveillance, dont les modalités restent à préciser, devra être mise en place.

Les délais. – « Pourquoi ne pas commencer à déstocker immédiatement », ont demandé plusieurs élus et les membres du Collectif Destocamine lundi, lors de la réunion de la Commission locale d'information et de surveillance (Clis) de Stocamine. « Impossible », ont répondu le préfet du Haut-Rhin, Alain Perret, et le PDG de Stocamine, Alain Rollet. À cela plusieurs raisons : les délais réglementaires incompressi-

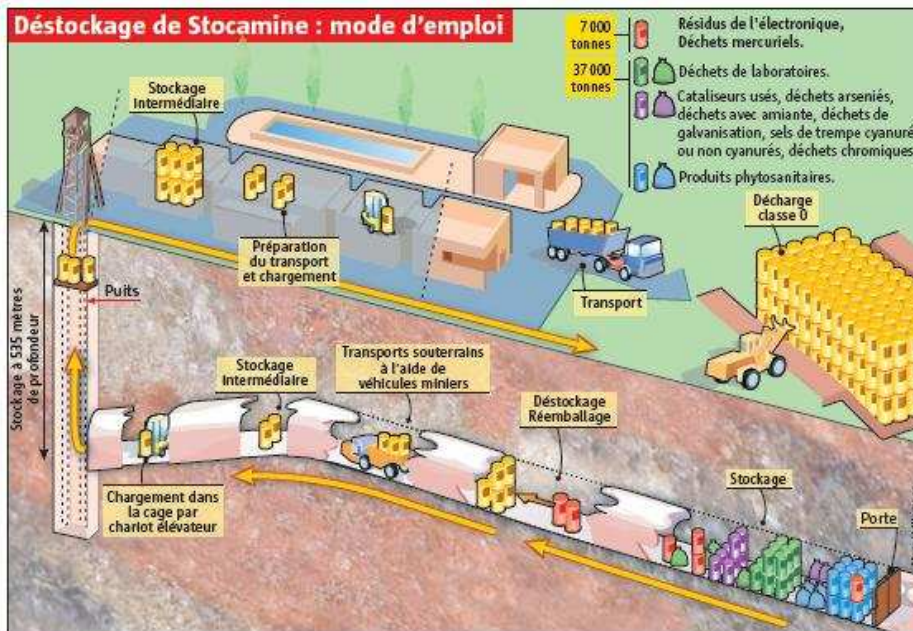
bles, notamment en matière de passations de marchés publics, mais aussi des études techniques indispensables, notamment pour définir quels sont précisément les déchets « les plus dangereux » qui doivent être extraits.

Les produits à déstocker. – Les experts du comité de pilotage avaient préconisé le déstockage des produits mercuriels, auxquels pouvaient s'ajouter d'autres polluants, tel l'antimoine, qui devaient faire l'objet d'analyses complémentaires. Alain Rollet lui-même indiquait, lundi soir, ignorer la quantité précise de produits mercuriels : 7 000 tonnes ? 10 000 tonnes ? La définition des produits à sortir devrait faire l'objet d'une belle bagarre entre l'exploitant et le collectif Destocamine.

Un dossier diplomatique

Les moyens. – Qui va déstocker ? Voilà bien une question qui reste, là encore, sans réponse. Michel Eidenschek, au nom du syndicat des mineurs CGT, membre du collectif Destocamine, a indiqué lundi qu'il était possible de commencer le déstockage immédiatement. Sauf que la quinzaine de salariés de Stocamine, dont une poignée de mineurs, et les mineurs polonais en charge de l'entretien n'y suffiront pas. Ce qui implique des appels d'offres à l'échelle européenne et un cahier des charges très précis.

L'évacuation des déchets. – Que faire des produits qui vont être



déstockés ? Si le déstockage total avait été décidé, la plupart aurait pu être évacués dans les sites d'enfouissement de classe 1 qui existent en France. Les plus dangereux (donc les seuls qui se-

ront sortis de la mine) retrouveront un autre lieu de stockage définitif, probablement dans une autre mine en Allemagne. « La question est d'ordre diplomatique et fera l'objet d'une demande officielle de la France aux autorités allemandes », a précisé le préfet du Haut-Rhin. Reste à espérer que les Allemands ne refuseront pas d'enfourer chez eux ces déchets. Une chose est sûre : voilà une procédure qui ne va pas accélérer le règlement du dossier.

Une situation minière incertaine

Allemagne, terre d'asile. – Pourquoi les Allemands seraient-ils prêts à stocker définitivement en fond de mine des produits remontés d'une mine française ? C'est un choix politique. Comme le rappelle le comité d'experts, « l'alternative pour les déchets CO n'est pas entre retrait et stockage illimité, mais entre stockage illimité à Stocamine et stockage illimité

dans une mine allemande ». Parmi les critères retenus en Allemagne, il est cependant exigé que « les cavités dans lesquelles les déchets sont stockés doivent être pratiqués de la nappe phréatique... Les cavités remplies doivent d'abord être séparées du reste du stockage par des bouchons maçonnés. »

Les aléas. – Dans ce dossier, l'État n'a jamais tenu ses promesses en termes de délais. Pourquoi en serait-il autrement aujourd'hui ? Selon les indications données lundi par le préfet, les premiers travaux pourraient débuter fin 2013 et la fin d'activité définitive de Stocamine intervenir d'ici 2019. C'est sans compter sur les contraintes budgétaires qui font que l'État n'hésite jamais à prolonger les procédures afin d'amortir ses dépenses sur un plus long terme. Surtout, le temps nécessaire aux procédures administratives, à la détermination des produits à extraire, aux méthodes de travail, marchés publics et aléas industriels font que

la fermeture interviendra probablement plus tard. Une dizaine d'années pourrait être nécessaire.

La riposte des opposants. – Nul doute que les membres du collectif Destocamine ne vont pas rester inactifs, d'autant que les élus de tous bords ont réitéré leur demande d'un déstockage des 44 000 tonnes de déchets. « La lutte continue », a précisé Yann Flory, porte-parole du collectif. Les moyens d'action de Destocamine sont cependant limités.

Le mouvement minier. – La mine bouge, entraînant un inquiétant affaissement des parois. Tous les acteurs du dossier sont ainsi d'accord sur un point : il y a urgence. Ce qui incite les partisans du déstockage total à anticiper le mouvement et l'entreprise, qui préconise la plus grande prudence, à avertir qu'un déstockage, même partiel, s'avèrera peut-être impossible. Pour une fois, il y a unanimité. Le sort de Stocamine est loin d'être scellé.

Laurent Bodin



Manifestation devant le site de Stocamine, à Wittelsheim, le 10 septembre dernier, pour le 10^e anniversaire de l'arrêt du stockage après un incendie au fond de la mine. Photo Vincent Voegtlin

Fessenheim L'ASN donne son feu vert au renforcement du radier

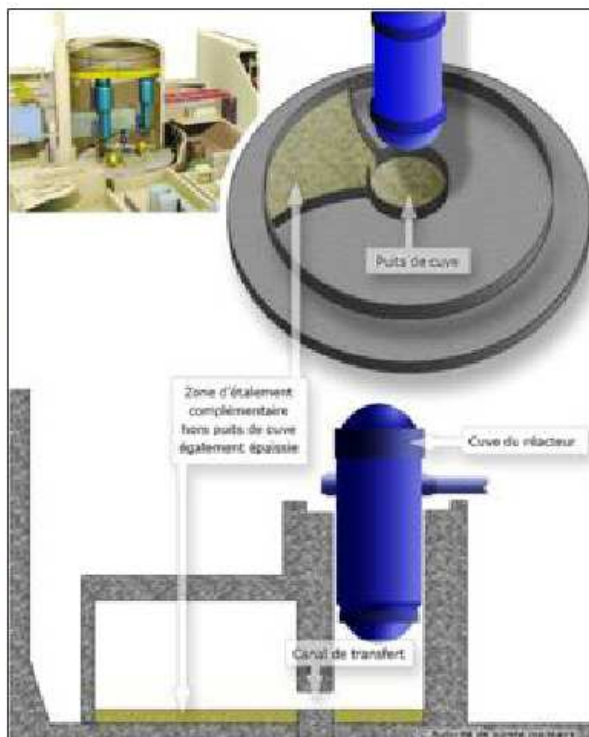
L'Autorité de sûreté nucléaire a fait le point, hier, sur le respect des prescriptions imposées à EDF pour la poursuite de l'exploitation du réacteur n° 1 de la centrale alsacienne.

Le 4 juillet 2011, au terme de la troisième « visite décennale » du réacteur n° 1 de la centrale de Fessenheim, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a autorisé la poursuite de son exploitation pour dix années supplémentaires, sous réserve de travaux à réaliser suivant un échéancier précis. Dans un communiqué diffusé hier, elle a fait le point sur le respect de ces « prescriptions », jugeant « les actions de l'exploitant » pour s'y conformer globalement « satisfaisantes ».

Le chantier a avancé

L'une de ces prescriptions les plus importantes doit être « pleinement opérationnelle » au 31 décembre : il s'agit de la création d'un moyen de refroidissement supplémentaire de secours, ou « appoint ultime », indépendant du Grand Canal d'Alsace, par le creusement d'un puits dans la nappe phréatique. Coût annoncé par l'exploitant : entre 2 et 3 M€ (millions d'euros).

L'ASN note que l'avancement du chantier est « satisfaisant » (un nouveau bâtiment est sorti de terre, les travaux sont en cours d'achèvement), mais que « des efforts importants devront être faits pour que l'ensemble de la documentation nécessaire à l'utilisation de ce système soit en place à la fin de



Un schéma présentant le projet de renforcement du radier du réacteur n° 1 : le chantier doit être réalisé avant le 30 juin prochain. Document ASN

L'autre grand chantier est le renforcement du radier – la dalle de béton sur laquelle repose le bâtiment réacteur –, qui doit être réalisé avant le 30 juin prochain (coût annoncé : 15 M€). Cette modification vise à augmenter le temps de percée du radier par le corium, le mélange de combustible et de matériaux de structure fondus, formé, en cas d'accident, lors de la fusion du cœur d'un

réacteur, dont l'étalement du corium dans le puits de cuve et dans un local adjacent.

L'ASN indique qu'après examen, elle a donné son accord à cette solution, « sous réserve du respect de conditions complémentaires ». L'option retenue par EDF permettrait de porter le délai de percement de la cuve par le corium au-delà de 60 heures (contre

24 heures actuellement), ce qui permettrait de limiter le bénéfice de la modification à venir. « Nous avons donc demandé à EDF de réfléchir à ce qu'il y aurait de mieux en cas d'accident : refroidir le corium avec de l'eau ou permettre un meilleur étalement », ajoute Florian Kraft, chef de la division de Strasbourg de l'ASN.

« La dose par agent sera faible »

Celle-ci a également demandé à EDF de réduire le temps passé par les personnels, appelés à effectuer les travaux, sous la cuve du réacteur, contaminée par le combustible et rendue de fait radioactive même lorsqu'elle n'en contient pas. « EDF a d'ores et déjà fait savoir que ce temps avait été optimisé et que la dose par agent sera faible », indique Florian Kraft. Ces remarques ne remettant pas en question la solution proposée par EDF, le chantier sera mené par Bouygues Construction lors de l'arrêt de tranche prévu au printemps prochain (aucune date précise n'est annoncée pour le moment).

L'ASN rappelle par ailleurs qu'elle prendra position, au premier semestre 2013 (sans doute en février ou mars), « sur l'aptitude à la poursuite d'exploitation du réacteur n° 2 de la centrale, dont la troisième visite décennale s'est terminée en mars 2012 ». Elle devrait logiquement lui accorder dix années supplémentaires, assorties des mêmes travaux que pour le réacteur n° 1. Avec toujours, en arrière-plan paradoxal, l'annonce officielle de la fermeture de l'en-

Stocamine Le déstockage touchera à peine 10 % des déchets

Le liquidateur des MDPA et PDG de Stocamine, Alain Rollet, a précisé hier le volume des déchets qu'il proposera « d'essayer d'extraire » dans le cadre de la procédure de fermeture du site de Wittelsheim.

« Le stockage contient 9247 tonnes de déchets arséniés et mercuriels et la solution retenue se propose d'essayer d'extraire 4740 tonnes de ces déchets, sans avoir à passer par des déchets amiantés pour ne pas encore plus compliquer les travaux de retrait, afin de retirer plus de la moitié du mercure contenu dans le stockage » a fait savoir Alain Rollet. Une information qui figurait dans un document présenté à la Clis lundi mais qui était passée inaperçue. Alors que 44 000 ton-

nes de déchets sont enfouies à Wittelsheim, le déstockage partiel souhaité par l'État concernera donc 10,77 % du total.

39 000 tonnes enfouies

Dans une lettre à l'exploitant rendue publique lundi, la ministre de l'Écologie, Delphine Batho, n'a pas suivi les demandes unanimes des élus en faveur du déstockage (L'Alsace de mardi). Se rangeant derrière l'avis du Comité de pilotage d'experts, elle a donné son feu vert à l'extraction des produits les plus dangereux et à l'enfouissement définitif de tous les autres. Soit un peu plus de 39 000 tonnes.

L. B.

Destocamine demande le départ d'Alain Rollet

Considérant que le patron de Stocamine, Alain Rollet, « a mené et continue de faire campagne de façon partielle et bornée pour l'enfouissement total des déchets, contre l'avis majoritaire de l'ensemble des forces vives de la Région », le collectif Destocamine a demandé hier « son remplacement ».

Dans le même communiqué, les associations et organisations syndicales, favorables à un déstockage, demandent également une entrevue à la ministre Delphine Batho « qui, jusqu'à présent, n'a pas jugé opportun de nous entendre, pas plus qu'elle ne semble entendre les voix des élus alsaciens ». « Nous estimons que le déstockage partiel décidé par l'État est motivé par des considérations budgétaires plus que par des considérations de santé publique. Il doit revoir sa copie », de-

mande le collectif, qui « exige que la Clis exerce un suivi et un contrôle sur les travaux de déstockage de tous les déchets ainsi que sur l'utilisation des 100 millions d'euros d'argent public ».

« La promesse de débiter les travaux dès 2013 est une réponse qui nous convient, car nous sommes persuadés de l'extrême urgence à agir. Au nom du principe de précaution, nous continuons à exiger la sortie de tous les déchets stockés ; nous font couvrir un risque incommensurable à la nappe phréatique la plus importante d'Europe. C'est aussi au nom de ce principe de précaution, inscrit dans la constitution communautaire, que nous irons défendre notre point de vue auprès de la Commission européenne dès le début de l'année prochaine », indique encore le collectif Destocamine.

Nucléaire Déchets radioactifs : 720 fûts

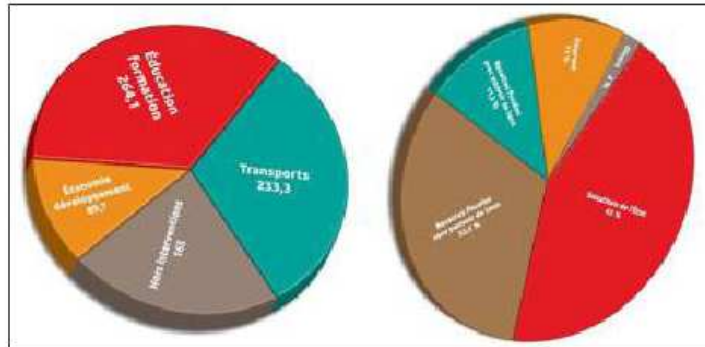
Conseil régional Un très long débat sur fond de conseil unique

Les élus régionaux ont entamé, hier, leur marathon budgétaire. Il a été question, une fois de plus, du conseil unique.

À trois mois et demi du référendum sur la nouvelle collectivité territoriale, le projet n'en finit pas de faire débat. Le président du conseil régional a, d'emblée, donné le ton. En préalable à son analyse du budget primitif 2013, Philippe Richert (UMP) s'est voulu positif, insistant sur « les avancées considérables » réalisées en 2012 pour arriver à un accord. Tout en regrettant que « les questions sur l'organisation future aient souvent masqué, face à l'opinion publique, l'immense avancée que ce projet représente pour l'Alsace ».

Réponses à la crise

Est-ce l'effet conseil unique qui prévoit un président de l'exécutif et un président de l'assemblée ? Philippe Richert a laissé, durant le plus grand débat de ce très long débat, son vice-président en charge des finances, Justin Vogel, distribuer la parole. Le président Richert intervenant de temps à autre... « Seul votre projet de conseil unique fait partie de vos priorités ».



Le budget du conseil régional en dépenses (à gauche) et en recettes (à droite) : 788,5 M€. DR

a déploré le socialiste Antoine Horné, en dénonçant « un budget poussif et manquant singulièrement de vision d'ensemble ». Mais il a défendu l'Acte 3 de la décentralisation, en préparation à Paris.

Se posant en donneur de leçon, le frontiste Patrick Binder a proposé « une feuille de route » pour faire avancer le conseil unique. Mais très vite il est retombé dans le discours de l'extrême-droite, s'en prenant une fois de plus à la vice-présidente de la commission jeunesse, Lila Merabet. « Votre comportement n'est pas digne de cet

assemblée », s'est insurgé le PS Alain Fontanel, Philippe Richert lui demandant de cesser ses « attaques personnelles ». À l'inverse, l'écologiste Jacques Fernique, qui élève rarement le ton et s'est fait le chantre du conseil unique, a séparé d'emblée les deux sujets. « Nous ne voterons pas le budget car nous n'y trouvons pas les réponses adaptées à la crise », a-t-il déploré en citant « l'absence d'actions privilégiant les emplois durables ».

Le vice-président Justin Vogel a cependant défendu le budget régional (L'Alsace de mardi) de

788,5 M€ (millions d'euros), en baisse de 1,1 % par rapport à celui de 2012, avec 506,8 M€ dédiés au fonctionnement et 281,7 M€ à l'investissement. « Tout en préservant les équilibres financiers, nous maintenons une vraie capacité à investir sans augmenter la dette », a-t-il affirmé. Justin Vogel est revenu au conseil unique par les finances, relevant que la Région et les deux Départements affichent des résultats qui « préservent leurs capacités d'investissement ».

Comme à chaque fois, la lecture

d'un budget varie selon que les intervenants se situent dans la majorité ou dans l'opposition. Alain Fontanel a déploré la baisse des investissements de 100 M€ d'une année sur l'autre. Mais l'analyse de l'adjoint aux finances strasbourgeois a été contestée par le président Richert qui a rappelé que « le budget avait été gonflé par l'enveloppe dédiée au TGV Est ». Et de contre-attaquer, en dénonçant « le calme plat – môme plaine – à Strasbourg », laissant entendre que c'est par manque de projets que l'équipe de Roland Ries essaie de « récupérer l'ensemble des activités du conseil d'Alsace ».

9 centimes par électeur

Plus concrètement, Antoine Horné a voulu connaître le coût du référendum du 7 avril, qui sera organisé par l'Etat, mais payé par les trois collectivités. « Environ 9 centimes par électeur, soit environ 140 000 €, plus l'organisation pratique de la campagne », a estimé Philippe Richert. « Arrêtons de mettre au cœur du débat des sujets qui ne méritent pas de l'être. Notre objectif est de créer une collectivité qui réponde aux besoins réels de la population », a-t-il lancé, estimant que « ceux qui feraient ruiter le référendum en porteraient la responsabilité devant l'opinion alsacienne ».

Yolande Baldewick

Le « triennal » à l'unanimité

L'assemblée régionale a autorisé Philippe Richert à signer la version définitive du contrat triennal « Strasbourg ville européenne ». Il avait déjà paraphé la déclaration d'intention.

Pour une fois, les élus ont fait preuve d'une belle unanimité. Bien sûr, Laurent Burckel, au nom de la majorité, n'a pas ménagé ses critiques au contrat triennal de 244 M€, pointant « une baisse des crédits de l'Etat de 60 % », ce qui les ramène à 47 M€. Qui plus est, 27 % de l'enveloppe sont destinés aux lignes aériennes vers Strasbourg...

« Les engagements de l'Etat ne sont pas à la hauteur de nos attentes », a reconnu le Strasbourgeois Alain Fontanel (PS). Mais l'écologiste Jacques Fernique a rappelé que Strasbourg, ville européenne, a « besoin d'être défendue ». « Un soutien qui coûte cher à la Région », a regretté Martine Binder (FN). « Pas rancunier », l'adjoint colmarien Yves Hemedinger « adhère à la vision qui veut que ce qui est bon pour Strasbourg est bon pour l'Alsace », tout en souhaitant la réciprocité... Philippe Richert a, malgré certaines réserves, défendu le contrat triennal, appelant les collectivités signataires à « serrer les rangs ». La majorité et la gauche ont voté en faveur du contrat, le FN s'est abstenu.

Y. B.

Les maximes de Justin Vogel

Justin Vogel (Maj. Als.), président de la commission des finances, a cette qualité que même ses adversaires doivent lui reconnaître : il sait égarer ses propos de maximes mi-drôles, mi-poétiques. Voici quelques exemples issus de la seule plénière d'hier :

- « C'est quand la mer se retire que l'on voit ceux qui se baignaient nus. »
- « L'avenir ne se redoute pas, il se permet. »
- « Que ceux qui n'ont rien à dire le fassent en silence ! »
- « L'Alsace, elle, n'a pas besoin de chercher à chasser le bouillard avec un éventail... »

H. de C.

Schéma régional des mobilités ou schéma des transports ?

L'information a été révélée par le président Richert dans son propos liminaire : « 2013 verra le lancement des réflexions et auditions pour le schéma régional des mobilités ». Elle a surpris son opposition socialiste, qui insiste chaque année pour l'instauration d'un schéma régional des transports et des déplacements. « C'est la première fois que j'entends parler de ce schéma des mobilités », confiait la socialiste Pernelle Richardot hors séance. Sera-t-il le schéma des transports réclamé ? En tout cas, elle a réitéré cette demande dans son intervention, en fustigeant « une gestion à la petite semaine, catastrophique pour l'avenir ». Elle s'est aussi inquiétée de la présence moins systématique des contrôleurs dans les trains et – comme après elle la frontiste Martine Binder – de la réduction « alarmante » des sommes al-

louées au fret : « En deux ans, on est passé d'une aide de 535 000 € à 50 000 € ». Le rapporteur Antoine Herth (Maj. Als.) a répondu qu'en Alsace il vaut sans doute mieux tabler sur l'axe fluvial rhénan... Enfin, la socialiste et Yves Hemedinger (Maj. Als.) ont plaidé pour la réouverture de la ligne Colmar-Fribourg, à l'instar de Mulhouse-Mülheim.

Nouvelles rames

Sur les 233,3 M€ de ce budget transports, 149 sont dédiés au seul TER. L'année 2013 sera notamment marquée par l'arrivée des rames Regiolis et l'entrée en vigueur de la taxe poids lourds.

Ce budget a été adopté malgré l'opposition du FN, du PS et des écologistes. Mais le compte TER a été approuvé à l'unanimité.

H. de C.

Environnement : Stocamine et Fessenheim dans le débat

C'est souvent ainsi : l'actualité prend le pas sur les rapports. De même que le conseil unique s'est invité dans la discussion générale, le débat sur la commission environnement a été en partie phagocyté par les dossiers Stocamine et Fessenheim.

Concernant Stocamine, tous les intervenants ont redit préférer un déstockage total des déchets à celui, partiel, décidé par l'Etat : cette demande a été réitérée par Jean-Paul Omeyer (Maj. Als.) comme par Antoine Horné (PS). Mais les socialistes ont insisté sur le fait que c'est le nouveau gouvernement qui « a enfin fait avancer le dossier ». « Il a tranché, mais le précédent avait préparé le terrain »,

a relativisé le président Richert, qui a tout de même remarqué que, par les temps qui courent, les 100 M€ débloqués par l'Etat n'ont rien de négligeable.

Concernant Fessenheim, Cléo Schweitzer (PS) a souhaité que l'on arrive à « transformer cette expérience de démantèlement en outil de formation ». Philippe Richert a fait valoir une position médiane : en admettant qu'une centrale nucléaire n'est pas éternelle, mais en déplorant « une décision prise dans la précipitation. Pourquoi la fermer maintenant alors que sa pérennité est assurée pour dix ans ? » Et René Danési (Maj. Als.) a assuré que cette fermeture nécessitera la création d'une ligne de

400 000 vols : « Je suis impatient de voir alors les recours des défenseurs de l'environnement... » Peu avant, l'écologiste Antoine Waechter avait plaidé pour une « stratégie régionale du paysage ».

Quant au frontiste Patrick Binder, il s'est livré à une défense vibrante des bouilliers de crues... puis à une charge violente – à propos de la politique de la ville – contre la mixité sociale, vue comme « un doux et naïf rêve de gauchiste ».

Ce budget environnement (18,3 M€) a été adopté malgré l'abstention des groupes PS/Europe Ecologie Alsace et l'opposition du FN.

Hervé de Chalendard

L'Alsace du 21 décembre
– Pages Région